



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

fonctionnement

Question écrite n° 79948

Texte de la question

M. François Calvet appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur les difficultés de l'enseignement agricole public aujourd'hui en butte, pour la seule région Languedoc-Roussillon, à la perspective de fermeture de quatre classes et, à terme, de quatre filières. Ainsi, dans le département des Pyrénées-Orientales, l'offre de formation générale et professionnelle agricole serait réduite à néant, fragilisant l'ensemble de la profession et contraignant des jeunes publics à se former à l'extérieur du département. Les formations directement concernées étant le baccalauréat professionnel commerce, option vigne et vin et produits horticoles, à Rivesaltes, et le BTS industries agroalimentaires, ainsi que le BTS technico-commercial, option produit alimentaire, à Théza, il lui demande de bien vouloir mobiliser tous les moyens possibles pour leur permettre le maintien de ces filières.

Texte de la réponse

À la suite de l'annonce de la déconcentration de l'enseignement agricole faite le 7 mars 2005, la responsabilité du niveau régional est renforcée dans le choix d'évolution des structures pédagogiques des établissements. L'ensemble des dossiers relatifs à la préparation de la rentrée scolaire 2006 sont examinés dans le cadre de cette nouvelle organisation déconcentrée. Ainsi, dans un contexte budgétaire contraint, et faute de recrutement, le directeur régional de l'agriculture et de la forêt du Languedoc-Roussillon a proposé de fermer la formation préparatoire au baccalauréat professionnel fonctionnant avec les deux sections « technicien-conseil vente en produits horticoles et de jardinage » et « technicien vente et conseil-qualité en vins et spiritueux » au lycée professionnel agricole (LPA) de Rivesaltes (Pyrénées-Orientales). Si cette hypothèse de fermeture se confirmait, et sous réserve d'une perspective de recrutement suffisante pour la rentrée scolaire 2007, la réouverture de la formation pourrait être réenvisagée et la demande instruite dans le cadre de la préparation de la rentrée scolaire 2007. Pour les deux formations préparatoires, l'une au brevet de technicien supérieur agricole (BTSA) industries agroalimentaires pour la spécialité « industrie alimentaire » et l'autre au BTSA Technico-commercial pour la spécialité « produits alimentaires », offertes au lycée d'enseignement général et technologique agricole (LEGTA) de Perpignan-Roussillon à Théza (Pyrénées-Orientales), il n'y a pas de projets de fermeture au stade actuel de la concertation menée en Languedoc-Roussillon.

Données clés

Auteur : [M. François Calvet](#)

Circonscription : Pyrénées-Orientales (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 79948

Rubrique : Enseignement agricole

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 décembre 2005, page 11152

Réponse publiée le : 31 janvier 2006, page 942